



Commune de Maillé
Indre et Loire

Bernard ELIAUME
Maire de Maillé

Et

Victor KUPERMINC
Délégué Régional

Du Comité Français pour YAD VASHEM



Vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle

Un représentant de l'Ambassade d'Israël de France

remettra à titre posthume la médaille des Justes parmi les Nations à :

RENÉ & JEANNE NABINEAU

pour avoir sauvé la vie de HENRI JOINOVICI

LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2006 À 14 H 00

En la mairie de Maillé, rue du 25 août 37800 Maillé

À l'issue de la cérémonie :

Dépôt de gerbe au cimetière au pied du mémorial des massacres de Maillé,
Visite de la maison du souvenir & vin d'honneur

La médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation, au péril de leur vie

Avant guerre la famille vit au Pré st Gervais. Après la débâcle de juin 1940, M. Marc JOINOVICI qui était resté à paris pour travailler, sera arrêté et déporté.

Mme Brejna JOINOVICI, sa femme emmène leurs 3 enfants Anna, Albert et Henri ainsi que d'autres membres de leurs familles se réfugier dans la maison d'un ami située à Vouvray sur Loir (Sarthe).



Un matin d'octobre 1942, les polices allemandes et françaises viennent arrêter toute la famille. Brejna JOINOVICI jette son fils Henri âgé de 6 ans et demi par la fenêtre de la chambre située au troisième étage sur le jardin, lui enjoignant d'aller retrouver d'autres juifs alors cachés par la famille Cartier (nommée Juste en 1990) à 1 Km de là.

L'enfant y parvient et reste caché là pendant un mois.

Madame Cartier le confie alors à son frère René Nabineau ainsi qu'à sa femme Jeanne. Le couple accepte et emmène l'enfant seul survivant de sa famille, vivre avec eux à Tours, où il va rester jusqu'en 1947, lorsqu'il sera pris en charge par ses oncles et tantes qui ont échappé à la déportation.